

**PROCES VERBAL du Conseil Municipal du  
LUNDI 23 AVRIL 2018**

**Nombre de membres :** L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois avril à 20 heures 30, le Conseil  
**Afférents au Conseil : 19** Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement convoqué,  
**En Exercice : 19** s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances, sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

**Présents :** Jacques BERNARD, Nathalie PEUTIN, Gérard BOUVIER, Clarisse POLAUD, Hervé GUILLAUD, Odile RAVIER, Gilbert DAMEZIN, Thérèse ARNAUD, Christian BONNET GONNET, Serge MEYRIEUX, Elisabeth CAMOULES, Carole MILLET, Frédérique PEREZ, Fabrice GENTIL, Patrice ORCEL, Véronique CANTELLO.

**Absents :** Fabien CHATELAT, Véronique BARROSO

**Pouvoir : 1,** Véronique BARROSO à Clarisse POLAUD.

**Secrétaire de séance :** M. Patrice ORCEL

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation CR du 21 Mars 2018
- Demande de subvention au département pour l'aménagement du Centre Bourg
- Achat commerces Centre Bourg
- QUESTIONS DIVERSES

20h43

**TIRAGE au sort des JURES D'ASSISES**

Le Conseil municipal procède, à partir de la liste électorale, au tirage au sort de 3 personnes qui atteindront 23 ans au cours de l'année 2019, qui figureront sur la liste préparatoire du jury criminel, établie au titre de l'année 2019, pour le ressort de la Cour d'Assises de l'Isère.

Sont ainsi désignés : 1 – PATRICOT Julien  
2 – LEVERT Laetitia  
3 – MENARD Fabien

Avant l'ouverture de séance, le Maire informe de la démission du poste d'adjoint d'Hervé GUILLAUD. Démission acceptée par M. le Préfet de l'Isère.

Il informe qu'il a réuni la commission d'animation afin de répartir les tâches.

Fleurissement : Commission Travaux

Fête de la musique : pour cette année elle ne sera pas assurée

Cérémonies commémoratives : Nathalie Peutin

Commémoration de la guerre 1914/1918 à Dolomieu : Nathalie Peutin et Clarisse Polaud

Suivi des salles : employés communaux

Gestion boulodrome (utilisation par boulistes) : Hervé Guillaud

(Arrivée de Fabrice GENTIL à 20h53)

Intervillage : Christian Bonnet Gonnet et Thérèse Tisserand

Cinéma en plein air : Clarisse Polaud, Thérèse Tisserand, Véronique Barroso

Forum Associations : Thérèse Tisserand, Véronique Cantello, Frédérique Perez

Communication - correspondance Associations : Thérèse Tisserand

Foire annuelle : Ensemble de la commission

Le maire demande la présence de tous les membres de la commission et des conseillers lors de manifestations organisées par la commune.

(Arrivée de Thérèse Tisserand à 21h)

Ouverture de séance à 21h05

**Approbation du dernier compte rendu**

Le compte rendu de la réunion du 21 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

**Délibération 15-2018 : AMENAGEMENT du CENTRE VILLAGE – demande de subventions**

- ✚ Dans le cadre de la réflexion du projet d'aménagement du Centre Village et dans la recherche de financement, le Maire rappelle le coût des travaux envisagés et informe que le président de la REGION a indiqué qu'il était encore possible de modifier le contrat ambition région par un avenant. Il en a informé la présidente de la communauté de communes des Vals du Dauphiné.
- ✚ Il propose également de déposer une demande de subvention auprès du DEPARTEMENT pour les aménagements de la Placette, voirie et stationnements, des commerces, de l'aire de jeux et de collectes

**RAPPEL de l'ESTIMATION des TRAVAUX**

	Montant H.T.	Montant TTC
<b>AIRE COLLECTES</b>		
Travaux	4 500.00	5 400.00
Honoraires	500.00	600.00
<b>AIRE SPORTS - LOISIRS</b>		
Travaux	241 500.00	289 800.00
Honoraires	7 500.00	9 000.00
<b>PLACETTE</b>		
travaux	95 556.90	114 668.28
honoraires	5 825.15	5 825.15
<b>Places stationnement et voirie interne</b>		
Travaux	63 952.30	76 742.76
Honoraires	3 898.54	3 898.54
<b>COMMERCES</b>		
Achat	450 300.00	540 360.00
Aménagement intérieur	357 668.00	429 201.00
<b>TOTAL :</b>	<b>1 231 200.89</b>	<b>1 475 495.73</b>

**AIDES ATTENDUES :**

SENAT (Aire de jeux-collecte)	10 000.00 (accordé)
REGION (aire de jeux-collecte)	9 000.00 (accordé)
ETAT DETR 2018 (aire jeux-collecte)	45 900.00
ETAT FSIL 2018 (Placette)	24 362.00

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental.

**Délibération 16-2018 : Acquisition de trois locaux d'activités dans un ensemble immobilier dénommé LA CONVERGENCE » en cours d'édification par la SDH**

Dans le cadre de la réflexion du projet d'aménagement du Centre Village, la commune a cédé à la SDH un terrain afin qu'elle édifie un ensemble immobilier à usage mixte (locatif social et commercial). Le permis de construire a été obtenu et les travaux sont en cours.

Au rez-de-chaussée de deux des immeubles, sont prévus des locaux d'activités. Afin de redynamiser le centre village, la commune a souhaité avoir la maîtrise de ces locaux notamment eu égard aux futures activités.

Afin de pérenniser le dynamisme du centre village, le règlement de copropriété interdira les commerces autres que ceux de proximité, tels que épicerie, boucherie, boulangerie, fleuriste, tabac journaux, pharmacie, superette, vente de produits régionaux, restauration etc...

Dans cet objectif la commune a régularisé avec la SDH un contrat de réservation pour ces trois locaux commerciaux le 24 février 2016, vendus bruts de béton, non isolés, fluides en attente, vitrines non posées au prix de 450 300 € hors taxe, stipulé payable au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

La livraison est prévue au cours du dernier trimestre 2018.

Une mise à disposition anticipée des locaux pourra être prévue conventionnellement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- approuve l'acquisition des trois locaux auprès de la SDH selon les termes du contrat de réservation en date du 24 février 2016 au prix de 450 300 € hors taxe, stipulé payable au fur et à mesure de l'avancement des travaux et toute mise à disposition anticipée.
- Habilité Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération du Centre Village et en particulier le ou les actes authentiques de vente en l'état futur d'achèvement, ou en vente achevée, à passer par devant l'office situé à GRENOBLE, 22 boulevard Edouard Rey
- Dit que les frais et honoraires d'acquisition des trois locaux seront à la charge de la commune,

#### DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Président rend compte des décisions prises par ses soins dans le cadre des délégations données :

- ✚ Installation de 2 volets roulants aux fenêtres d'une salle de classe n° 6 – devis BORELLO ISOCLAIR pour 1 879.13 € TTC

#### ✚ URBANISME – Déclarations de travaux accordés :

- ✓ DP n° 18 10011– CHAPUIS Grégory : abri jardin (Salérieu – parcelle A 2073), le 20 mars 2018
- ✓ DP n° 18 10012– ORCEL Claude : création ouvertures habitation au 303 chemin de champ Tarot (La Faim – parcelle C 547), le 20 mars 2018
- ✓ DP n° 18 10013– DAMEZIN Gilbert : réfection toiture au 394 route de Dolomieu (Palleteaux – parcelle A 8523), le 22 mars 2018
- ✓ DP n° 18 10014– PAUMATHO Rémy : panneaux photovoltaïques au 296 chemin des écherolles (Palleteaux - parcelle A 2100), le 22 mars 2018
- ✓ DP n° 18 10015– VALLE Romain : changement fenêtre – tuiles Habitation au 1263 route de Bellefontaine (Bellefontaine – parcelle C 872), le 5 avril 2018
- ✓ DP n° 18 10016– COINDET Liliane : ravalement façade au 162 route de caillite (Collombier – parcelle AB 212), le 5 avril 2018
- ✓ DP n° 18 10017– BODY Thierry : agrandissement fenêtre face nord au 37 route de la platière (Meynat – parcelle AD 124), le 5 avril 2018
- ✓ DP n° 18 100187– GOZILLON Raphaël : clôture au 153 route de chatanay (Guinet – parcelle AC 192), le 12 avril 2018

#### ✚ URBANISME - Permis de construire accordés :

- ✓ PC n° 17 10029 – GENTIL Fabrice : Maison d'habitation – route du flachey (Flachey -parcelle AE 262) le 23 mars 2018
- ✓ PC n° 18 10005 – ARDIC Ebubékir : Maison d'habitation – 3 clos de Georges – Voie Louis Morel (Caillite - parcelle AB 233), le 9 avril 2018
- ✓ PC n° 18 10001 – BRAUER Frédéric – MONATLIK Jessica : Maison d'habitation – Lotiss. Haut collombier – 62 Chemin de Bellevue (Collombier - parcelle AB 208), le 9 avril 2018
- ✓ PC n° 18 10004 – BAYET Yannick-LUCE Mélina : Maison d'habitation – chemin du guinet (Guinet - parcelle AC 207), le 9 avril 2018

**QUESTIONS DIVERSES**

✚ Le Maire informe :

- que Mme Estelle MONNET n'assurera plus la correspondance avec le Dauphiné Libéré pour notre commune. Il est recherché un nouveau correspondant qui peut être parmi la population Chapelande.
- Cérémonie du 8 mai : rassemblement à 11h devant la mairie

✚ Jacques BERNARD informe

- Qu'il est donné priorité aux familles avec enfant scolarisé à la Chapelle pour l'attribution du logement en PLAI
- Les 15 logements construits par SDH : 3 sont attribués à la Préfecture (logements aidés) – 2 à l'action logement, 5 à SDH, 3 à la CCVDD, 1 à la commune. La procédure d'attribution des logements est la présentation de 3 dossiers par logement
- Dérogation pour les communes (Loi Labbé) pour l'utilisation des produits phytosanitaires pour le désherbage (restriction sur les terrains en pente, par vent de plus de 15 km/h et à proximité de réseau d'assainissement)
- Il a procédé aux entretiens des candidats le 24 avril pour le poste d'accueil en mairie suite à la mise en disponibilité de l'employée communale. Un deuxième entretien est prévu le 3 mai.

✚ Gérard Bouvier informe

- Devant la difficulté rencontrée pour l'installation d'un commerce supérette Vival (achat matériel imposé, restriction dans la vente de produits locaux, coût élevé), il est proposé à M. Béringuer de gérer l'approvisionnement de son commerce auprès de centrales d'achat ce qui lui permettra la vente de produits locaux, artisanaux...
- Le budget voirie pour 2018 sera plus important que les années précédentes. Il est prévu l'aménagement de la voie Louis Morel 36 000 € (démolition et reconstruction du mur Klein – trottoirs) – aménagement du carrefour Bėjui/platière par des feux tricolores 58 000 € (attente de l'accord du Département) – aménagement piétonnier de la route de Dolomieu (25 000 €)
- Un panneau d'entrée d'agglomération sera installé en bas de La Chapelle

✚ Nathalie PEUTIN informe que pour le repas des aînés le dimanche 28 avril, 144 repas sont prévus dont 109 aînés. Le prix du repas est de 25 euros pour les accompagnants et les anciens chapelands ne résidant plus sur la commune. Les bénévoles ne paient pas leur repas.

✚ Clarisse POLAUD informe qu'il devra être décidé lors de la prochaine réunion du conseil municipal sur la mise en place ou non d'une garderie à 7h30 au lieu de 7h45 et du tarif afin de pouvoir le signaler lors de la prochaine réunion du conseil d'école du mois de juin.

Levée séance : 22 H 35

<b>Membres présents</b>	<b>Fonction</b>	<b>Signatures</b>
Jean GALLIEN	Maire	
Jacques BERNARD	1 <sup>er</sup> adjoint	
Nathalie PEUTIN	2 <sup>ème</sup> adjoint	
Gérard BOUVIER	3 <sup>ème</sup> adjoint	
Clarisse POLAUD	4 <sup>ème</sup> adjoint	
Hervé GUILLAUD	5 <sup>ème</sup> adjoint	
Odile RAVIER	Conseillère municipale	
Gilbert DAMEZIN	Conseiller Municipal	
Christian BONNET GONNET	Conseiller Municipal	
Thérèse ARNAUD	Conseillère municipale	
Véronique BARROSO	Conseillère municipale	Absente : pouvoir à Clarisse POLAUD
Serge MEYRIEUX	Conseiller Municipal	
Elisabeth CAMOULES	Conseillère municipale	
Carole MILLET	Conseillère municipale	
Frédérique PEREZ	Conseillère municipale	
Fabrice GENTIL	Conseiller Municipal	

Fabien CHATELAT	Conseiller Municipal	Absent
Patrice ORCEL	Conseiller Municipal	
Véronique CANTELLO	Conseillère municipale	